

PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

10 OCT. 2005

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 05-1207

Objet : Zones archéologiques de saisine sur les dossiers d'urbanisme
Commune de Saint-Just-Saint-Rambert (42)

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur

Vu le code du patrimoine, notamment son livre V ;

Vu le décret n° 2004-290 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment ses articles 1^{er}, 4 à 8 et 17 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 421-2-4 ; R.315-11 ; R.315-29 ; R. 421-38-10-1 ; R.421-9 ; R.442-3-1 et R.442-4-2 ;

Vu l'avis favorable de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Centre-Est en date du 11 février 2005 ;

Considérant le patrimoine archéologique recensé par la Carte archéologique nationale sur le territoire de la commune, en particulier les nombreux indices de sites gallo-romains aux lieudits Cerizieux, Les Varennes, Les Grandes Terres, Pré-Salvaud, ainsi que les vestiges du bourg médiéval de Saint-Rambert et du château de Grangent

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sur le territoire de la commune de Saint-Just-Saint-Rambert sont déterminées vingt-quatre zones dans le périmètre desquelles les projets d'aménagement affectant le sous-sol pourront faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation.

Chacune de ces zones est délimitée et identifiée sur le plan, et décrite sur la notice de présentation annexés au présent arrêté.

Article 2

Tous les dossiers de demandes de permis de construire, de démolir et d'autorisation d'installations ou travaux divers, d'autorisation de lotir situés dans les zones déterminées à l'article 1^{er} du présent arrêté sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à la réalisation de l'opération d'urbanisme ou d'aménagement faisant l'objet de la demande. Il en est de même pour les décisions de réalisation de zones d'aménagement concertées situées dans les zones déterminées à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Les dossiers et décisions mentionnés à l'alinéa précédent sont transmis aux services de la Préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles – Service régional de l'archéologie, 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01) afin que puissent être prescrites des mesures d'archéologie préventive dans les conditions définies par le décret n°2004-490 du 3 juin 2004 susvisé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Loire et notifié au maire de Saint-Just-Saint-Rambert qui procèdera à son affichage pendant un mois en mairie à compter de sa réception.

Article 4

L'arrêté et ses annexes (plan et notice de présentation) seront tenus à disposition du public à la mairie de Saint-Just-Saint-Rambert et à la Préfecture du département de la Loire.

Article 5

Les zones déterminées à l'article premier du présent arrêté se substituent aux zones archéologiques de consultation sur les documents d'urbanisme lorsque celles-ci ont été précédemment définies.

Article 6

La réalisation des travaux, objets des demandes d'autorisation d'urbanisme mentionnées à l'article 2 du présent arrêté, est subordonnée à l'accomplissement de mesures d'archéologie préventive, lorsqu'elles sont prescrites. Dans ce cas, les décisions d'autorisation d'urbanisme indiquent que l'exécution de ces prescriptions est un préalable à la réalisation des travaux autorisés.

Article 7

Le Directeur régional des affaires culturelles, le préfet du département de la Loire, et le maire de la commune de Saint-Just-Saint-Rambert sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 10 OCT. 2005

Pour le Préfet de la Région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par déléguation,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Hervé BOUCHAERT

SAINT-JUST / SAINT-RAMBERT (42)

NOTICE DE PRESENTATION DES ZONES ARCHEOLOGIQUES DE SAISINE

L'article L.522-5 du Code du patrimoine prévoit que dans le cadre de l'établissement de la Carte archéologique, l'Etat peut définir des zones où les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation.

A ce titre, ont été définies sur la commune de Saint-Just-Saint-Rambert vingt-quatre zones dont les délimitations s'appuient sur le passé archéologique très riche de la commune, et sur le potentiel de l'urbanisation.

Les zones ainsi délimitées sont les suivantes :

I- SAINT-JUST

1- La Méarie

Site gallo-romain

2- Les Avernay - Les Grandes Côtes

Site gallo-romain

3- Pont sur la Loire

Pont gallo-romain puis médiéval

4- Urieux

Bourg médiéval à l'origine de Saint-Just

Eglise médiévale Saint-Just et cimetière

5- Grangent

Château-fort du Moyen Age

Chapelle médiévale Notre-Dame

6- La Baraillère

Maison-forte du XVème siècle

7- Puy Blanc

Site gallo-romain

8- Les Chaumes

Site gallo-romain et médiéval

9- Les Chaumes

Site gallo-romain et médiéval

II- SAINT-RAMBERT

10- Saint-Côme

Site gallo-romain

Eglise et cimetière du Moyen Age

Chapelle du XVIème siècle et cimetière des pestiférés

*Vu pour annexé à
l'arrêté n° 05.407
du 10 OCT. 2005*

11- Cerizieux
Villa gallo-romaine

12- Bief des Moulins
Moulin du Moyen Age

13- Frécon-Vieux - Violetière
Site gallo-romain

14- Pré Salvaud
Site gallo-romain

15- La Gerle
Site gallo-romain

16- Les Varennes
Site gallo-romain

17- Les Varennes – La Peguette
Site gallo-romain

18- La Mure
Site gallo-romain et médiéval

19- La Pra – Chez Vieux
Site de la Tène Finale et gallo-romain

20- Grange-Neuve – Les Rivières
Site de l'Age du Fer et gallo-romain

21- Les Plaines
Site gallo-romain

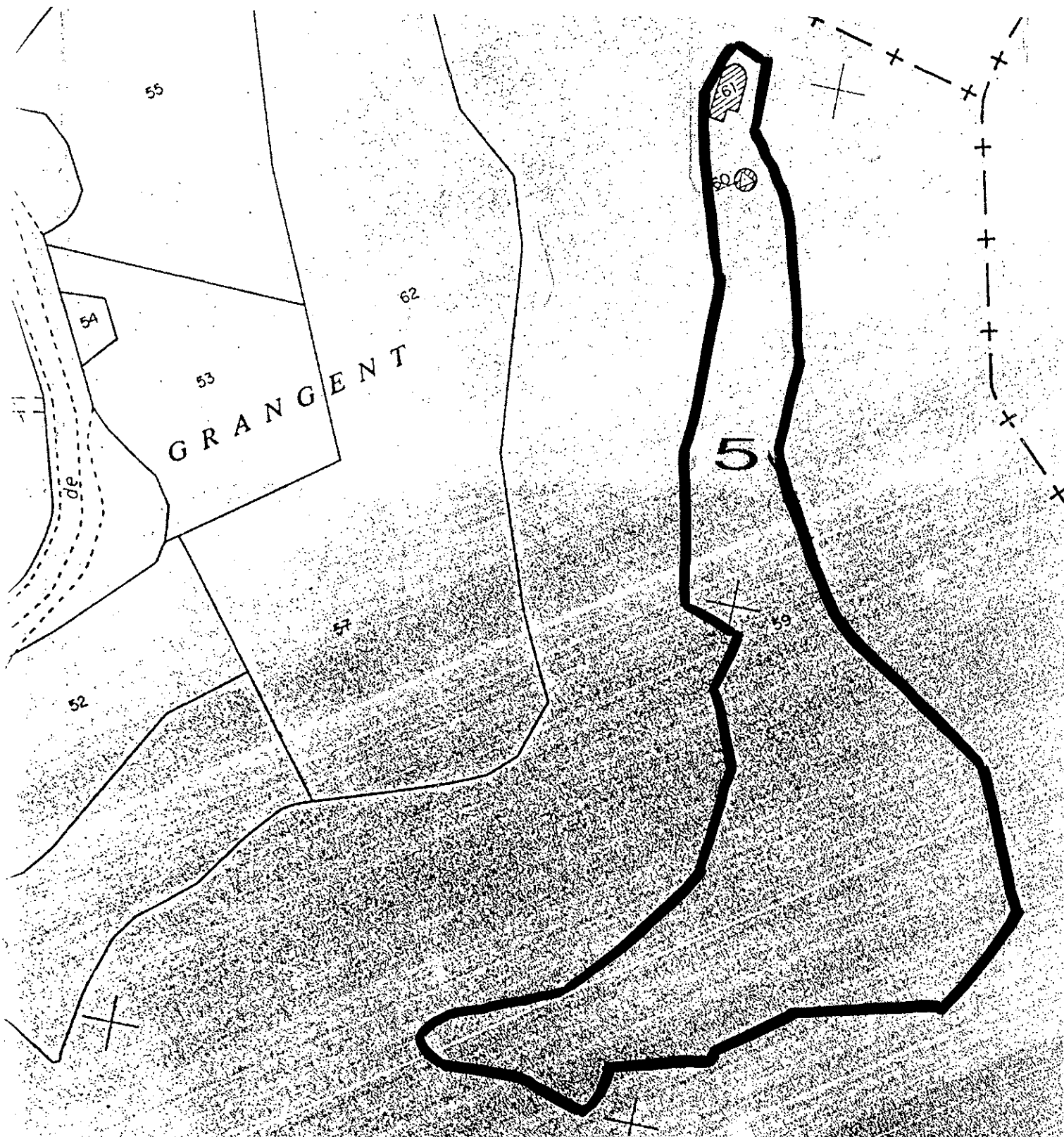
22- Fraisse – Le Plat
Site gallo-romain

23- Les Grandes Terres
Site gallo-romain

24- Bourg de Saint-Rambert
Site gallo-romain
Bourg médiéval fortifié avec enceinte urbaine
Château-fort du Moyen Age
Prieuré médiéval Saint-André
Eglise paroissiale Saint-Rambert et cimetière du Moyen Age
Eglise médiévale Saint-Jean-Baptiste

*Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05-407
du 10 OCT. 2005*

**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**



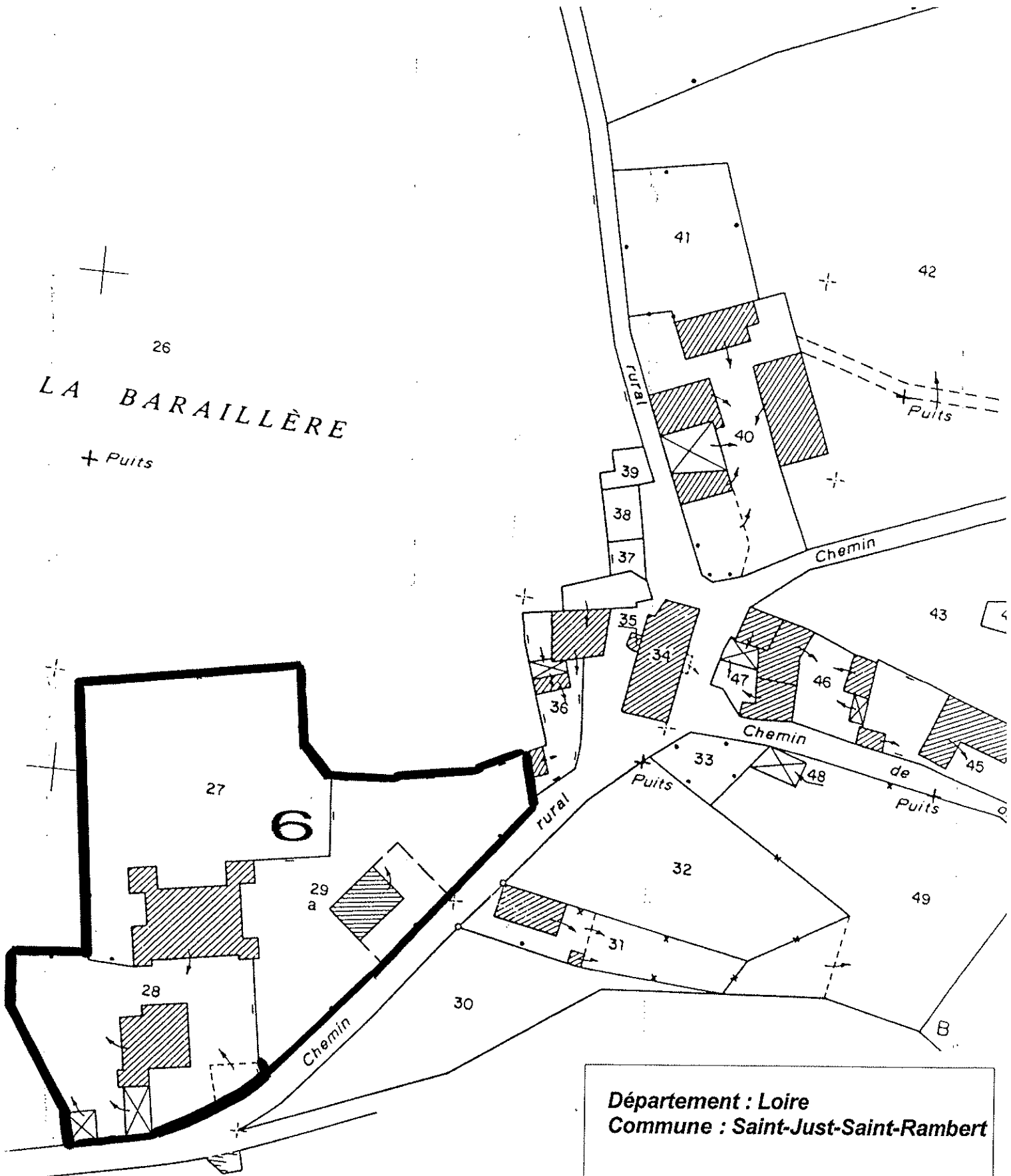
Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05-1607
du 10 OCT 2005

Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert



*Zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir, les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de réalisation de ZAC.*

**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**



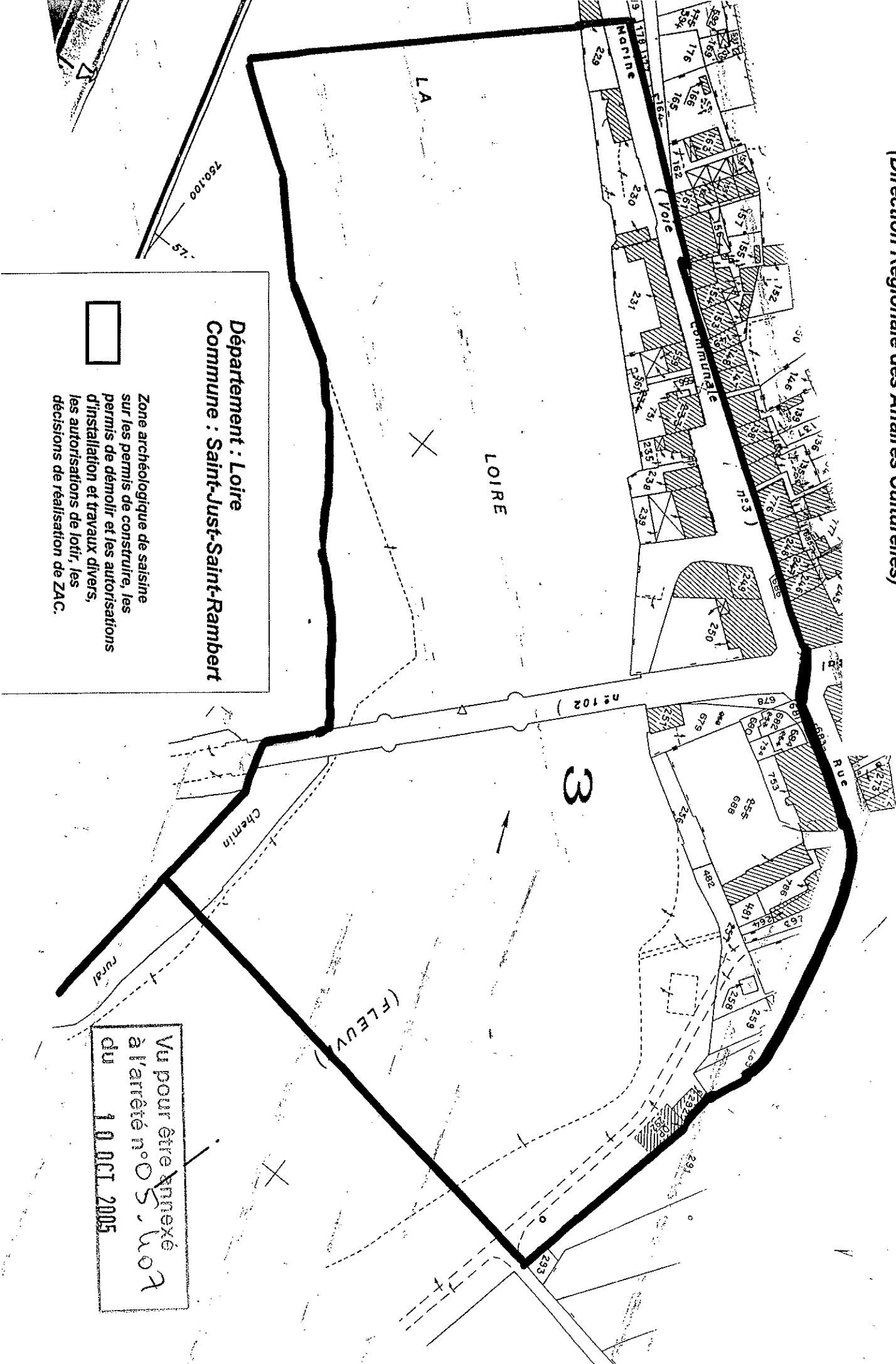
**Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert**

zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir, les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de création de ZAC.



Partie détachée pour être annexé
à l'arrêté n° 05407
du 10 OCT. 2005 à l'échelle de

Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)

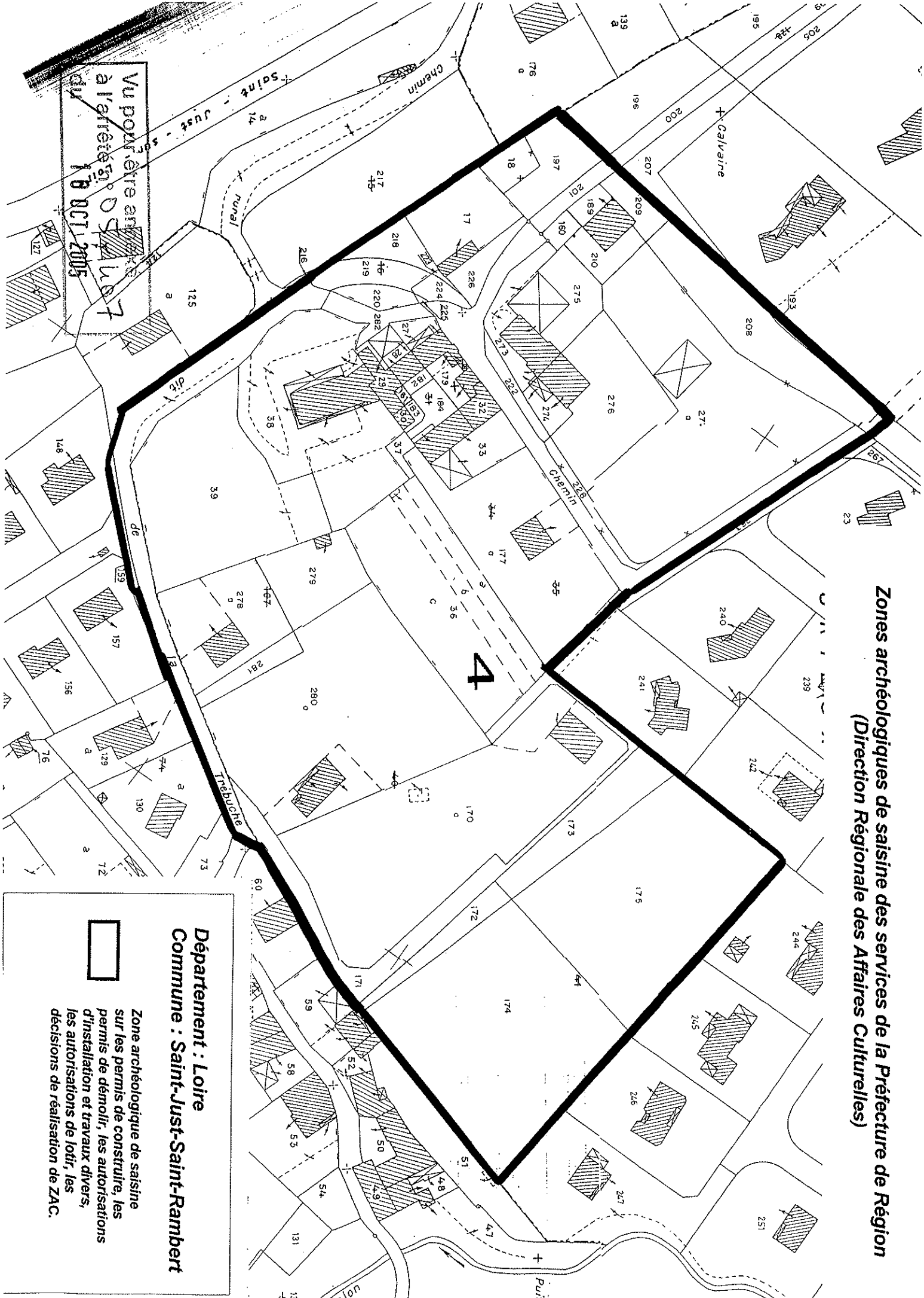


Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert

Zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir et les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de réalisation de ZAC.

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05.607
du 10 OCT 2005

**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**

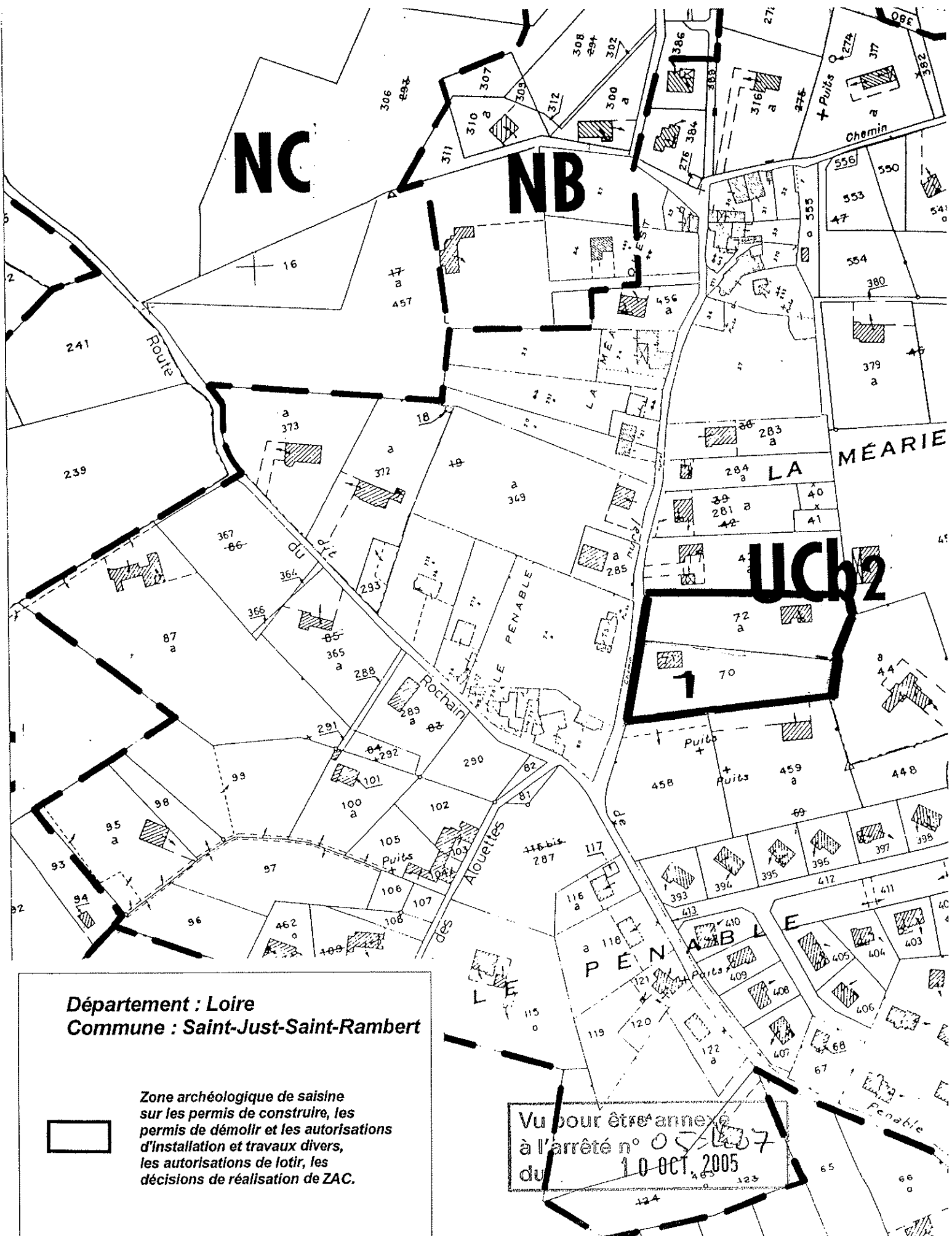


**Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert**

**Zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir, les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de réalisation de ZAC.**

**Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05/ALU/07
du 18 OCT 2005**

**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**

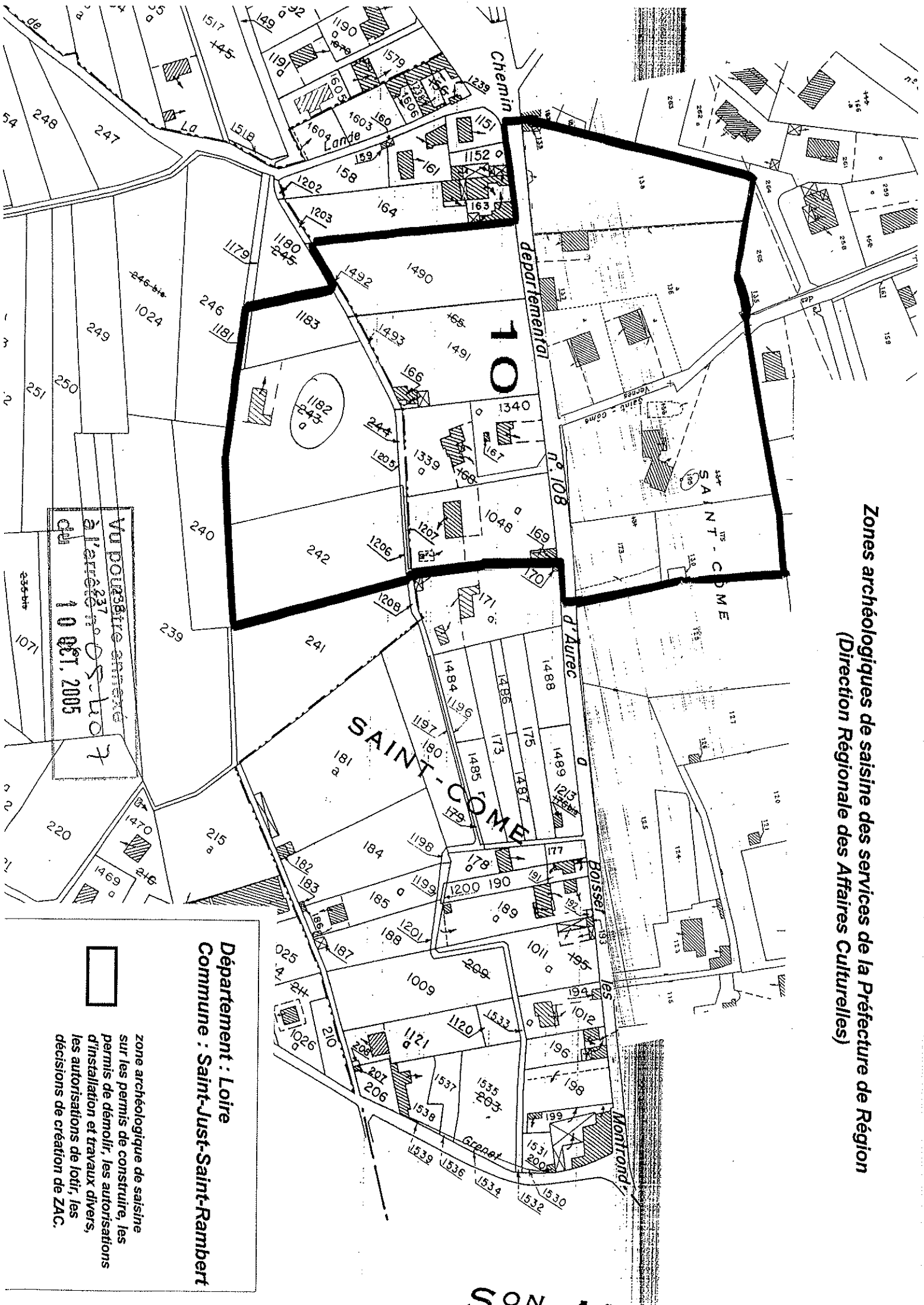


Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert

Zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir et les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de réalisation de ZAC.

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05/2007
du 10 OCT. 2005

Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
 (Direction Régionale des Affaires Culturelles)



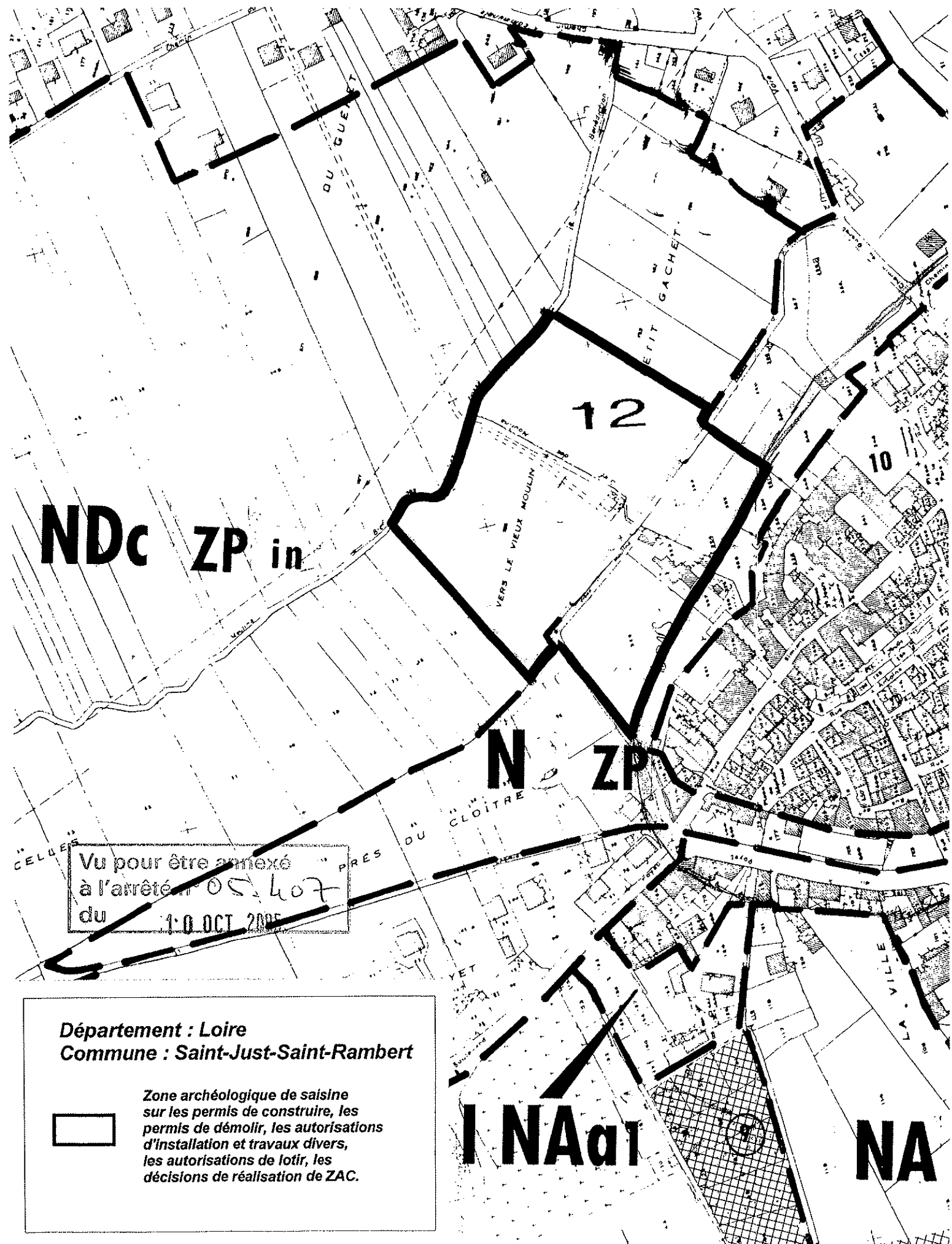
Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert

zone archéologique de saisine
 sur les permis de construire, les
 permis de démolir, les autorisations
 d'installation et travaux divers,
 les autorisations de lotir, les
 décisions de création de ZAC.

VU POLICE
 à l'arrêté n° 05-107
 du 10 OCT. 2005

SON

Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)



NDC ZP in

12

10

N ZP

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05407
du 10 OCT 2005

Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert

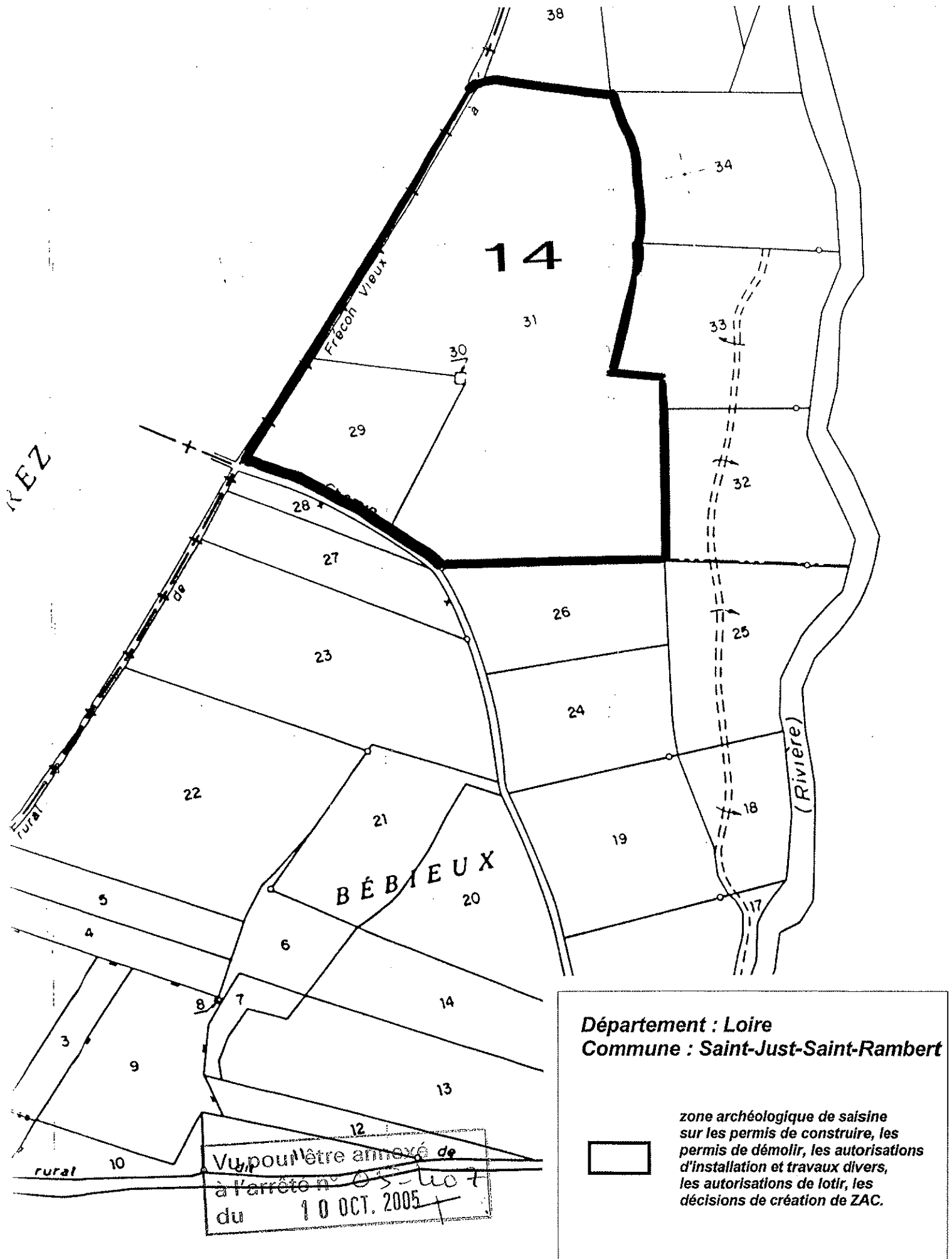


Zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir, les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de réalisation de ZAC.

INAal

NA

**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**



**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**



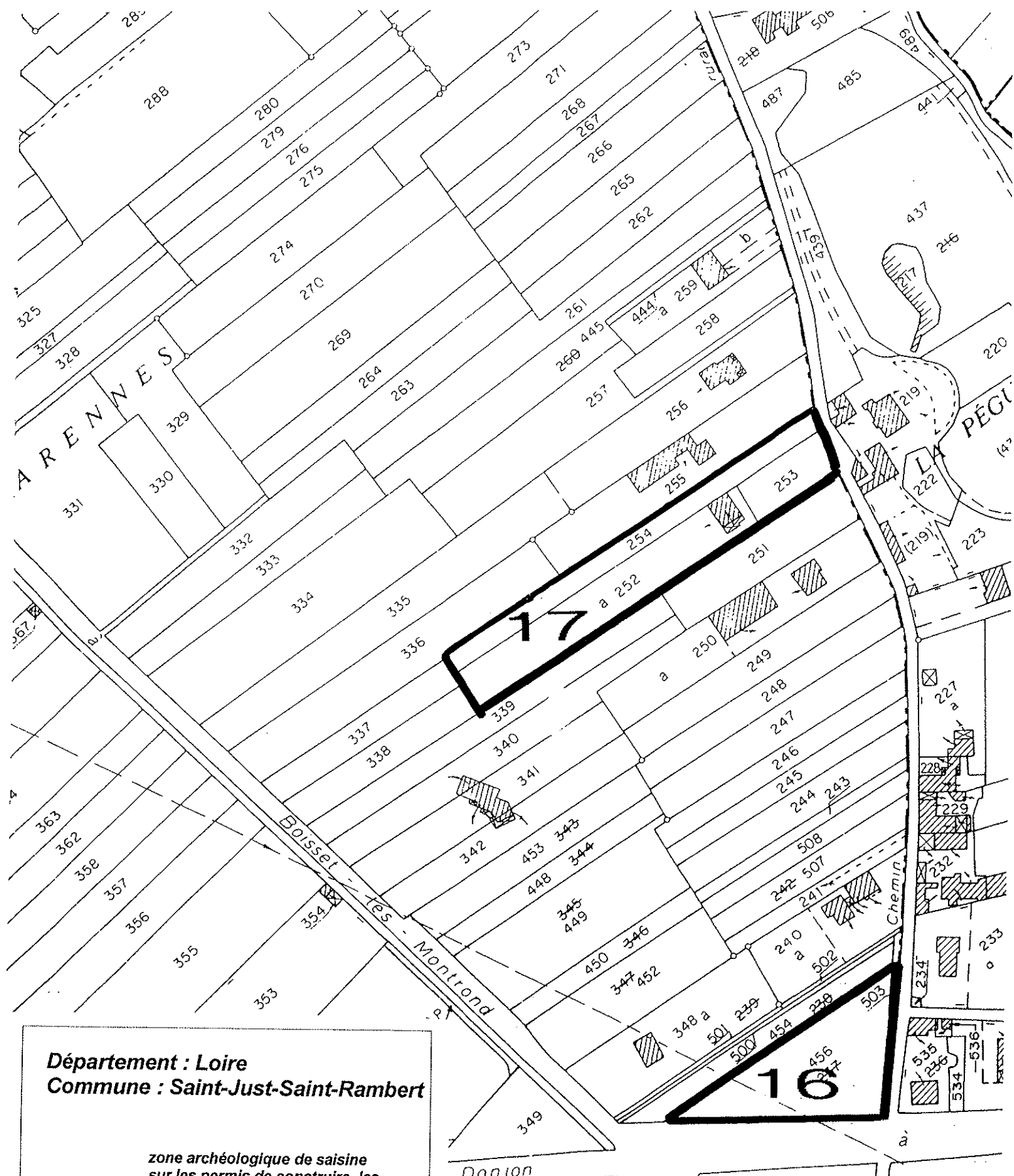
Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert



Zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir, les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de réalisation de ZAC.

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05-1407
du 10 OCT. 2005

**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**



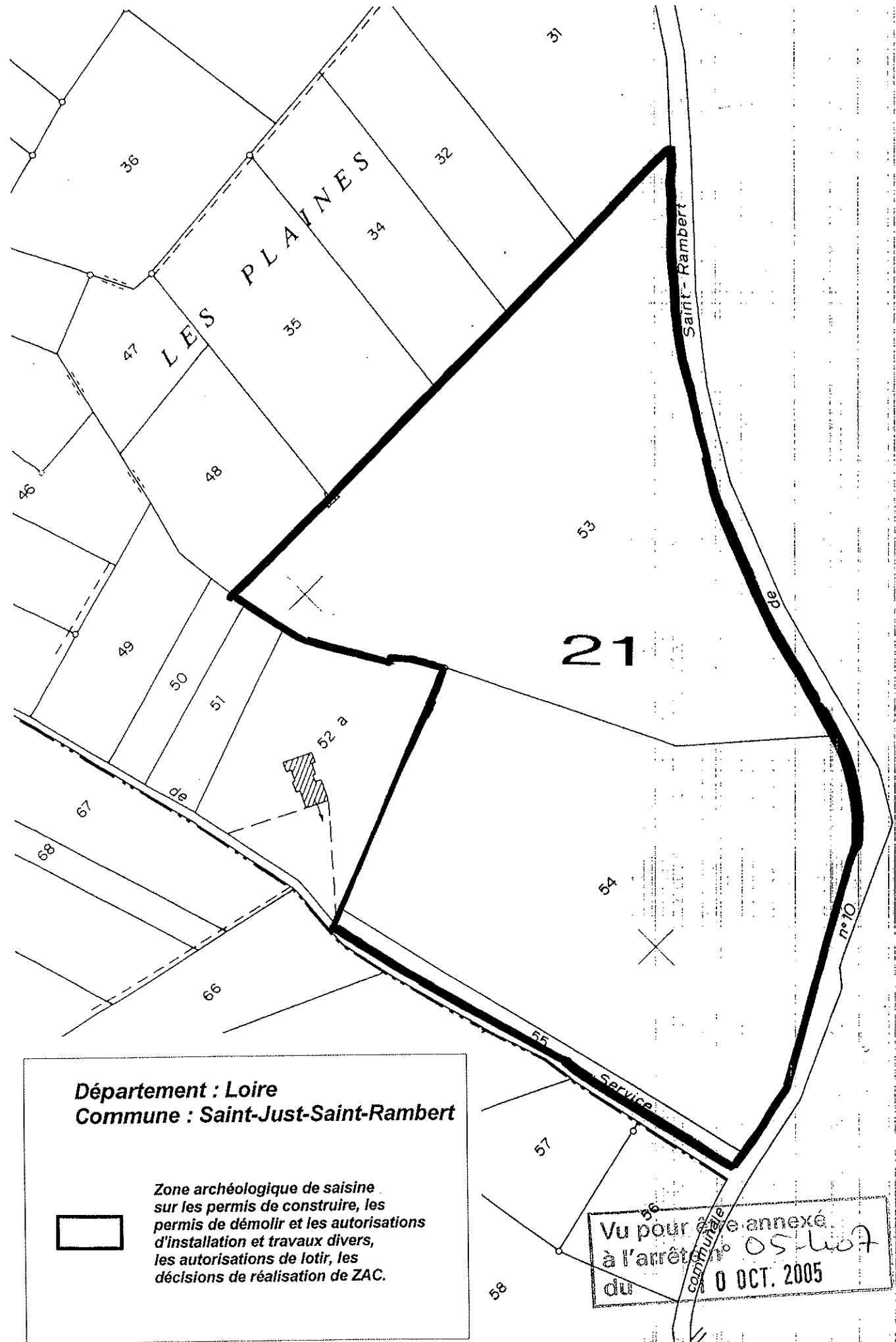
Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert

zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir, les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de création de ZAC.



Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05-607
du 10 OCT 2005

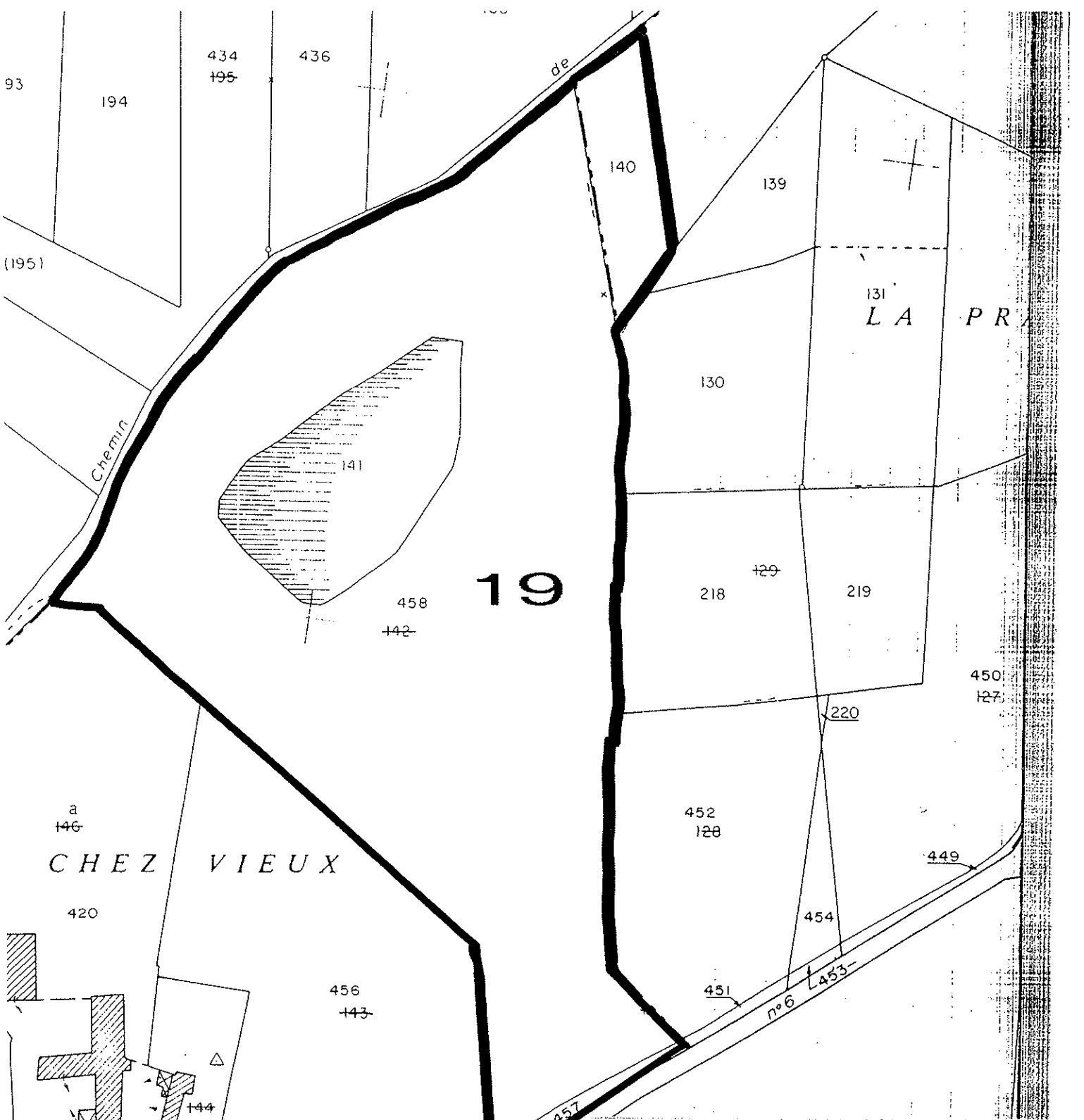
**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**



Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert



*Zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir et les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de réalisation de ZAC.*

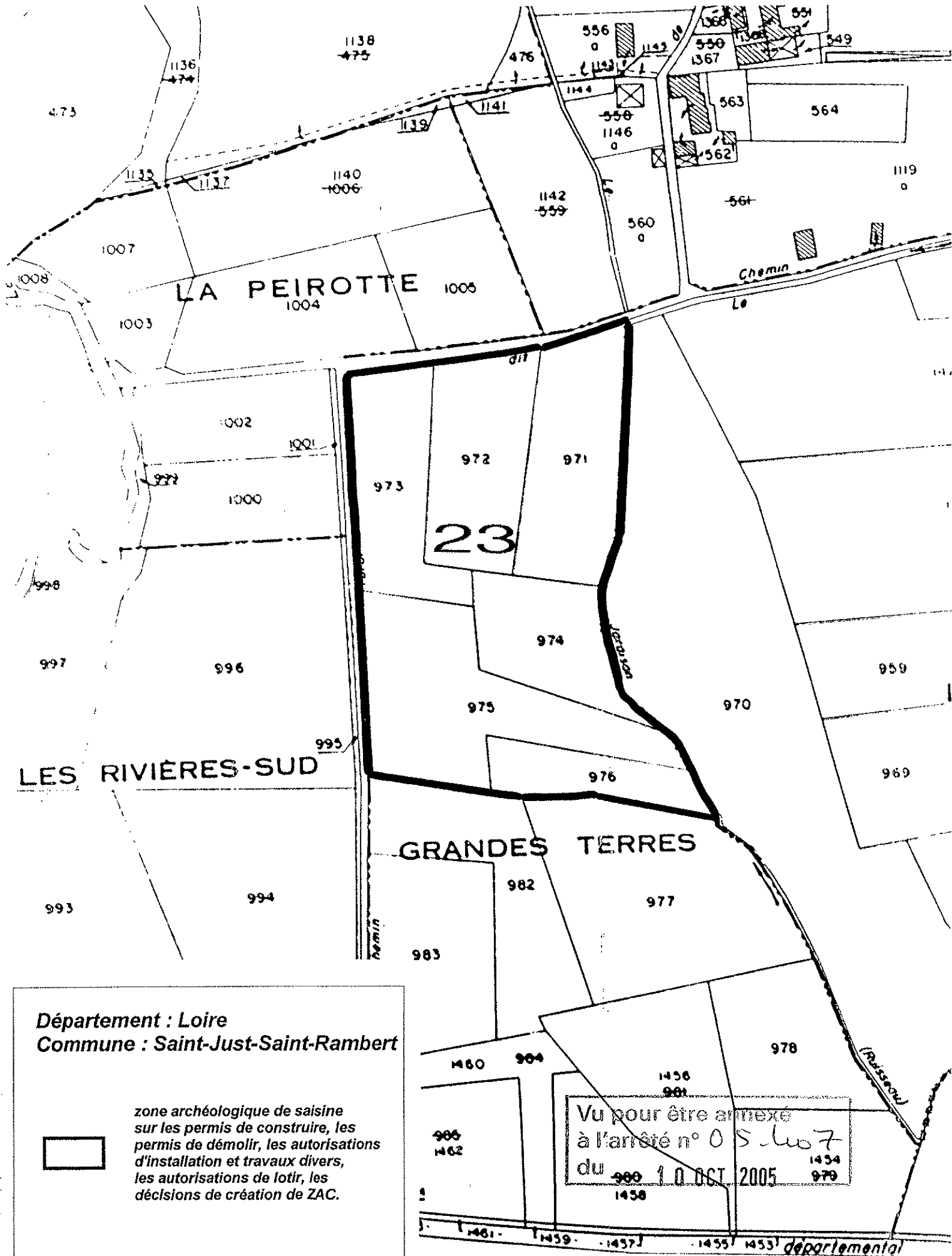


Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05.607
du 10 OCT. 2005

Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert

 Zone archéologique de saisine sur les permis de construire, les permis de démolir, les autorisations d'installation et travaux divers, les autorisations de lotir, les décisions de réalisation de ZAC.

**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**



Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert

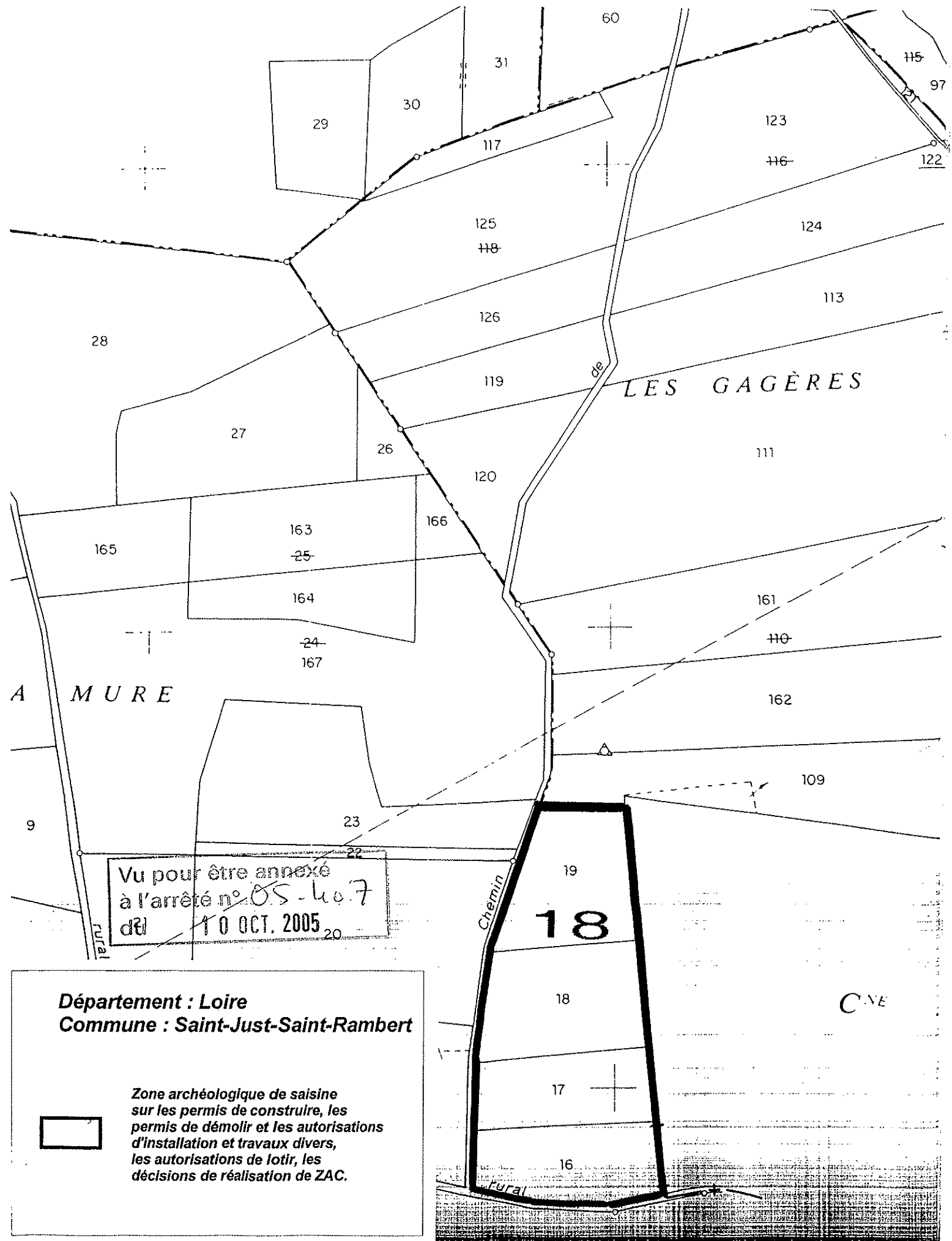


zone archéologique de saisine
sur les permis de construire, les
permis de démolir, les autorisations
d'installation et travaux divers,
les autorisations de lotir, les
décisions de création de ZAC.

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 05-1407
du 10 OCT 2005

1461 1459 1457 1455 1453 départemental

**Zones archéologiques de saisine des services de la Préfecture de Région
(Direction Régionale des Affaires Culturelles)**



Département : Loire
Commune : Saint-Just-Saint-Rambert

Zone archéologique de saisine sur les permis de construire, les permis de démolir et les autorisations d'installation et travaux divers, les autorisations de lotir, les décisions de réalisation de ZAC.

